ENSFEA
Ecole Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole
Ecole Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole
2 route de Narbonne – BP 22687 – 31326 Castanet Tolosan Cedex – France
Tél : +33 (0)5 61 75 32 32 – Fax : +33 (0)5 61 75 03 09

Programme Régional de Formation

Être AVS ou AESH en établissement - Module 1

RESPONSABLE DE LA FORMATION
L. Branciard
H. Lipp

PUBLIC
Auxiliaire de vie scolaire (AVS)
AESH

DATES ET LIEU
En fonction des demandes

DUREE DE LA FORMATION
2 jours
J1 : 10h - 17h30
J2 : 9h – 16 h

NOMBRE DE PARTICIPANTS
De 10 à 20

OBJECTIFS
- **Analyser** l'expression des besoins et des attentes de AVS et des AESH (suite questionnaire)
- **Apport** sur la réglementation régissant le statut ASV/AESH
- **Apport** sur différents les troubles des apprentissages (Dys)
- **Travailler** sur les représentations, les stéréotypes liées au handicap
- **Utiliser** des méthodes et outils appropriés à la situation rencontrée

MODALITES PEDAGOGIQUES
- Apports théoriques
- Travail de groupe
- Mises en situation
- Utilisation de différents supports

PREREQUIS

Prolongement envisagés
- Stage portant sur « Être AVS ou AESH en établissement » - Module 2 »

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
ENSEIGNEMENT AGRICOLE 100% nature
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE, DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES

CONTACT
Service Formation Continue - **Brigitte Péral**
@ : brigitte.peral@ensfea.fr - Tél : 05 61 75 34 73